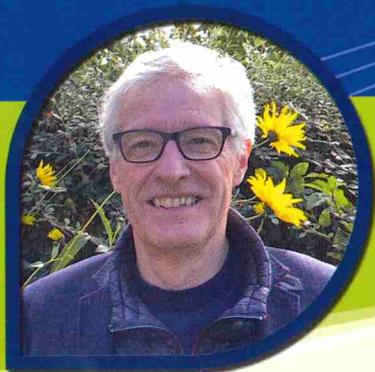


# Montmorot

## Votre bulletin municipal



### Éditorial

Le bulletin de juin présente, traditionnellement, le budget prévisionnel de l'année, voté par le conseil municipal.

C'est pour notre équipe municipale, le dernier budget de la mandature. Ce budget s'appuie sur les résultats de l'année 2024, mais également sur ceux des années antérieures.

\* L'année 2024 présente un excédent de 500 933 €, résultat très positif dans un contexte économique difficile, avec des coûts énergétiques en hausse, des charges de personnels en augmentation, une inflation significative... tout en conservant un taux d'imposition fiscal communal inchangé depuis 11 années.

\* La gestion budgétaire rigoureuse sur les 5 dernières années permet de constater une bonne santé financière de la commune :

- Les dépenses de fonctionnement sont contenues à 9,5% sur 5 ans soit, en moyenne, 1,9% par an.
- L'encours de la dette (montant total du capital et des intérêts d'emprunt restant à payer) s'élève à 1 387 912 €. Il n'a augmenté que de 370 000 € en 5 ans. Cet encours de la dette s'élevait à 3,7 millions d'Euros en 2014.

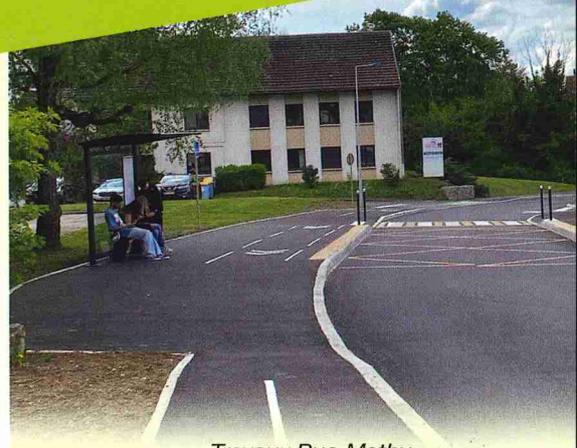
Cette situation nous a permis d'investir de façon significative chaque année.

Aussi, nous mobiliserons 2,6 millions pour investir en 2025 :

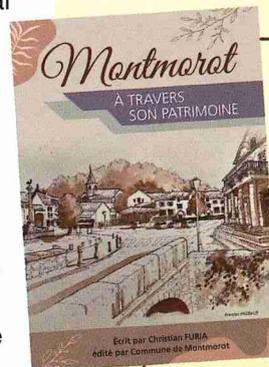
- Dans le soutien aux écoles, l'accueil de loisirs, la médiathèque..., car c'est par l'éducation que nous préparons un avenir plus résilient, plus tolérant, plus pacifique et moins brutal pour les générations futures.
- Dans la lutte contre le réchauffement climatique avec notre action sur les bâtiments communaux, la récupération de l'eau de pluie, la végétalisation urbaine, le passage en led d'une partie de notre éclairage public...
- Dans le partage de la rue pour tous les utilisateurs afin d'apaiser et sécuriser les déplacements, accroître le confort de vie pour le bien-être de nos quartiers.

Nous pouvons être fiers, chacun à notre niveau de responsabilité, de vivre dans une commune à dimension humaine et de participer à son attractivité, son développement harmonieux et à l'amélioration de son cadre de vie.

Le Maire  
André BARBARIN



Travaux Rue Mathy



L'ouvrage, **"Montmorot à travers son patrimoine"** est toujours disponible à la médiathèque de Montmorot. Il est offert à chaque foyer de Catharus.

N'oubliez pas de venir le retirer.

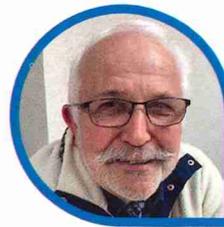
### Éditorial

### Actualités Montmorot

### Budget

### En bref





Alain DELQUE,  
Adjoint à l'urbanisme

## Le conseil municipal en action

Comptes-rendus détaillés sur  
[www.montmorot.fr](http://www.montmorot.fr)

### Séance du 12 février 2025

- La proposition formulée par ECLA pour changer le mode de participation des communes au financement de la voirie est refusée.
- L'entreprise REX ROTARY est choisie pour la location et la maintenance des photocopieurs.
- Autorisation est donnée au Maire pour ester en justice dans le cadre de la requête de M. Bossu auprès du tribunal administratif.

### Séance du 12 mars 2025

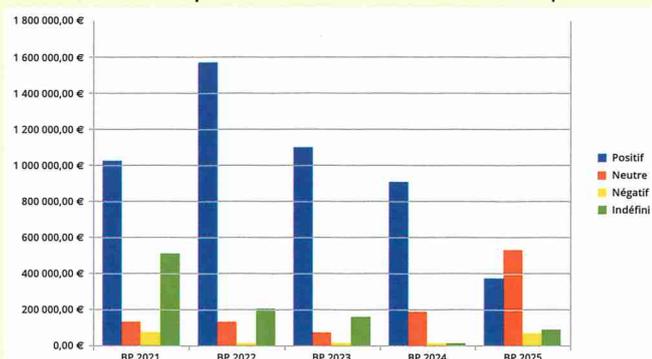
- Approbation des comptes financiers uniques 2024 : budget général, budgets annexes du Petit Sugny, des Tourelles et de Vallière d'Aval.

### Séance du 14 mai 2025

- Présentation par Claude BORCARD (Président ECLA) et Otilie BOUVIER (Chef de projet urbanisme ECLA) et débat sur les orientations du PLUI HM (Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat mobilité).
- Renouvellement de l'agrément du Service civique à la médiathèque.
- Réponses aux questions écrites de l'opposition.

## Transition écologique Évaluation de notre politique verte

La commune continue de mesurer, à travers son budget d'investissement, son action sur le climat. Comme les années antérieures, nous vous en présentons le schéma comparatif.



## Le PLUi-HM

Lors du Conseil municipal du 14 mai, le Président d'ECLA accompagné de la chef de projet à l'urbanisme ont présenté aux élus les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi-HM (Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat mobilité) qui se déclinent en 4 axes, non hiérarchisés :

- Préserver et valoriser les patrimoines naturels, paysagers et culturels d'ECLA pour renforcer son identité et son attractivité ;
- Aménager le territoire en contribuant à l'atténuation du changement climatique ;
- Structurer le développement et favoriser une stratégie d'accueil de population s'appuyant sur l'armature urbaine et les atouts des communes ;
- Conforter le rôle majeur du territoire d'ECLA en matière d'économie, de tourisme et d'agriculture.



## Les jeux du square Marcel Aymé sont réhabilités

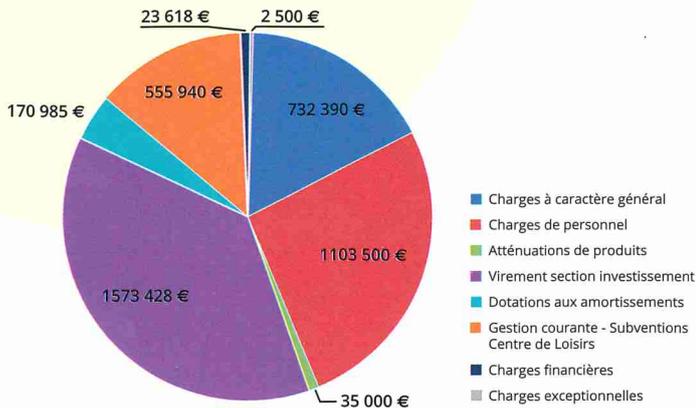
Le square Marcel Aymé a été inauguré en 1997. Pour des raisons de sécurité, il convenait de rénover les jeux pour les enfants. Aussi, après avoir installé un nouveau Mobilus, le Conseil municipal a décidé de remplacer l'aire pour les plus petits. Les enfants des écoles et de l'accueil de loisirs ont été concertés et ont choisi "le potager" qui a été installé par l'entreprise AMC DIFFUSION d'Augea.



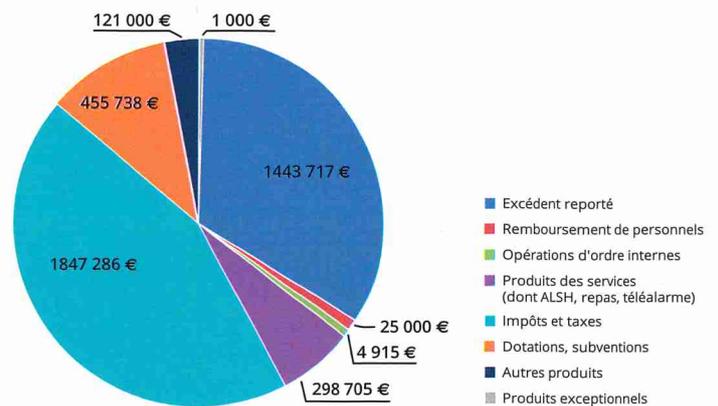
Philippe CANNARD,  
Adjoint aux finances

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT - PREVISIONNEL 2025

DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 4 197 361 €



RECETTES FONCTIONNEMENT : 4 197 361 €



### UN BUDGET RÉALISTE ET MAÎTRISÉ

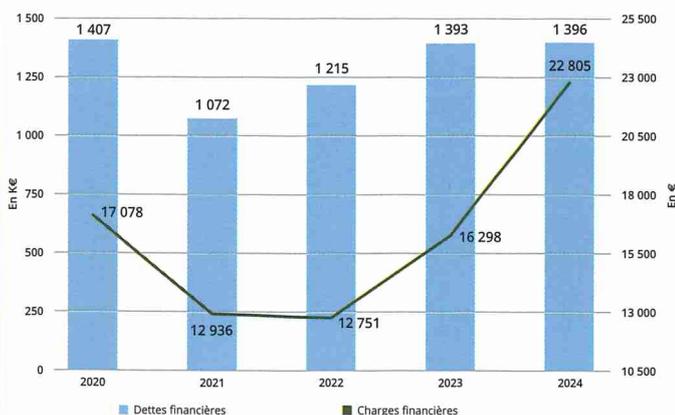
Année	Prévisionnel	Réalisé
2013	2 881 287 €	2 247 813 €
2018	3 169 565 €	2 231 663 €
2019	3 202 954 €	2 231 304 €
2020	2 787 625 €	1 970 290 €
2021	2 833 549 €	2 010 802 €
2022	3 164 030 €	2 216 469 €
2023	3 822 178 €	2 111 022 €
2024	3 755 875 €	2 261 906 €

Le Conseiller aux décisions locaux (Trésor Public) indique que "la programmation jusqu'en 2025 des travaux envisagés par l'équipe municipale aura peu d'incidence sur la dette actuelle de la commune".

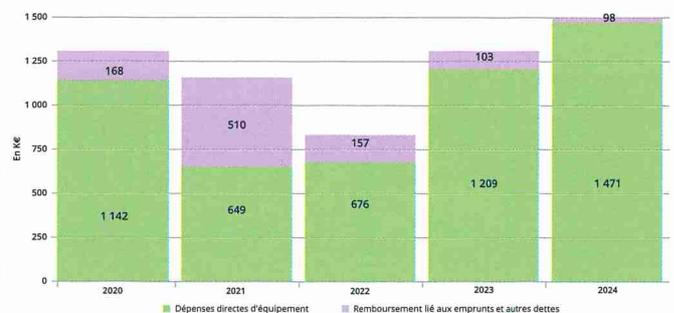
### LES TAXES COMMUNALES : 0 % DE HAUSSE DEPUIS 2014

	2013	de 2014 à 2024	Moyenne du Jura en 2020
Taxe habitation	11,34	11	11,13
Taxe foncière	16,27	16,27	44,66
Taxe foncier non bâti	29,29	28,4	34,64

### ÉVOLUTION DES DETTES ET DES CHARGES FINANCIÈRES



### ÉVOLUTION DES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Entre 2020 et 2024 les dépenses d'investissement ont été de 5 147 000 €.

L'endettement de la commune est resté stable de 1 407 000 € à 1 396 000 €.

Les investissements ont été réalisés grâce aux résultats dégagés sur le budget de fonctionnement et aux subventions d'investissement.



Carole ZIMMERMANN,  
Adjointe : « voirie, circulation, sécurité »

## Fin des travaux rue Léon et Cécile Mathy

Ces améliorations concrètes s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de favoriser la mobilité douce, de protéger les piétons et cyclistes, tout en diminuant la vitesse de circulation.

En 2022/2023, les réseaux secs ont été enfouis, permettant de libérer l'espace en surface et d'embellir notre environnement.

Coût des travaux : 262 036 €



En 2023/2024, la REGIE EAU d'ECLA est intervenue pour la mise en séparatif des eaux usées et pluviales et des reprises pour l'eau potable, une étape essentielle pour améliorer la gestion des eaux et préserver notre cadre de vie. Coût des travaux : 929 247 € (à charge d'ECLA)

Enfin, ce début d'année 2025 a vu la réalisation des travaux de voirie, concrétisant ainsi un projet ambitieux et bénéfique pour tous. Ces aménagements ont été coconstruits avec les citoyens de la commune dans le cadre d'un comité consultatif. Coût des travaux : 427 308 €.

Au total, la somme de 1 618 591€ a été investie sur ce gros projet d'aménagement, témoignant de l'engagement de notre équipe municipale, au côté des habitants, pour réhabiliter le quartier et construire un avenir plus sûr, plus propre et plus agréable à vivre !

Merci à tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat : le SIDECC, ECLA, les entreprises... ! Et aux financeurs : Etat, Région, Département, ECLA.

## Trottoirs rue François Monin

Dans la continuité de toujours vouloir sécuriser les piétons, la création d'un trottoir a été réalisée courant mars tout en haut de la rue François MONIN. Ces quelques mètres permettent de terminer la liaison à Savagna en toute sécurité.

Montant : 23 000 € (COLAS-SJE).

Une réfection du trottoir et piste cyclable, qui était fortement fissuré, a été également effectuée.

Montant : 4 910 € (EIFFAGE).



## Quelques places de parking pour l'avenue Passaquay

Création de quelques places de stationnement avenue Passaquay, offrant ainsi une solution pratique pour le stationnement de nos habitants et visiteurs. Montant : 8 300 €

Cependant, afin de préserver la sécurité et la fluidité de la circulation, nous rappelons l'importance de respecter les espaces dédiés au stationnement, en évitant de stationner sur les trottoirs, les pistes cyclables... Cela permet à tous de circuler sereinement et de garantir un environnement agréable pour tous les usagers.





Carole BOUVIER  
Adjointe « communication, fêtes  
et cérémonies, vie associative »



Bulletin N° 15 - Juin 2025

## Réunions de quartier

Les élus sont allés à la rencontre des habitants des rues Briand, Abattoir, chemin des Sondes et à Savagna.



De nombreux sujets ont été évoqués (circulation, travaux réalisés et à venir).



## Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai a eu lieu, devant le monument aux morts, la cérémonie de commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



## RADAR PÉDAGOGIQUE



### Montée Combe Erlin : (février et mars 2025)

Sens entrant 245 véhicules, avec une moyenne de 35 km/h. Seuls 28 % respectent la limitation de vitesse

Sens sortant 346 véhicules, avec une moyenne de 39 km/h, seuls 23% respectent la limitation de vitesse

Le passage de vélos est également comptabilisé ce qui engendre une baisse de la moyenne de la vitesse.

On constate un pic de circulation, le mardi, mercredi, jeudi de 17h à 19h et le vendredi à partir de 16h.

### Rue de Vallière : (janvier 2025)

1064 véhicules par jour, avec une moyenne de 35 km/h. 50 % des automobilistes respectent la limitation à 30km/h, 60% sont entre 30 et 40 km/h.

En 1h, il peut y avoir jusqu'à 180 véhicules qui passent par cette rue.

La municipalité envisage un aménagement Rue de Vallière pour réduire encore la vitesse et rendre prioritaire l'accès par la rue du Pré aux Dames pour inciter les automobilistes à l'emprunter.





Françoise TOMASETTI  
Adjointe au Maire



## La carte avantages jeunes

En 2024, 169 jeunes de Montmorot ont bénéficié de la carte avantages jeunes à un prix réduit, comme décidé par les élus de Montmorot.

La carte avantages jeunes 2025-2026 sera de nouveau en vente au tarif préférentiel de 4 € pour les catharus de moins de 25 ans, au lieu de 10 €. Renseignements et modalités à la médiathèque municipale.



## La vie à la médiathèque

Toujours autant d'animations au sein de la médiathèque municipale. En janvier, les contes étaient à l'honneur, en février "ah, l'amour", en mars, "poésie de printemps", et en avril "la grande fête du manga". Sans oublier tous les mois "le rdv du jardin" et les nombreuses surprises durant les vacances scolaires. Avec la participation fidèle et enthousiaste des élèves de l'école maternelle et élémentaire, de Crockylou et des familles.



## Jamais seul à Montmorot

Comment se retrouver et échanger avec complicité entre jeunes et plus âgés ? Une classe de l'école Simone Veil et le groupe des aînés "Jamais seul à Montmorot" ont sans doute trouvé la bonne manière ; une après-midi qui est passée à toute allure au sein des ateliers pâtisserie, origami et géométrie amusante. La prochaine rencontre est attendue avec impatience.

Pour tout renseignement concernant le groupe "Jamais seul à Montmorot" contactez la Mairie au 03 84 47 02 33.

## EN BREF

### Taillez vos haies

Une haie ne doit pas empiéter sur le domaine public (trottoirs, pistes cyclables, chaussée...), ni chez votre voisin.

Une haie ne peut dépasser les 2m de hauteur si elle est plantée à moins de 2m de la limite de votre terrain.

En cas de non-respect de cette règle, la commune interviendra et vous facturera la prestation.

### Horaires de tonte

Du lundi au samedi : 8h-12h / 13h30-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

### Déjections canines

Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal". De nombreux distributeurs de sacs prévus à cet effet, sont disponibles sur la commune.



## Ensemble, luttons contre le moustique tigre

L'an passé, vous avez été nombreux à ne pas avoir profité de vos terrasses, jardins, cours, envahis par cette espèce invasive.

Il pique principalement le matin et le soir. Il est silencieux.

Afin de limiter sa prolifération il est essentiel d'éliminer les lieux de ponte des femelles :

- Vider ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, les vases...

Si nécessaire les remplir de sable afin de conserver l'humidité.

Les agents municipaux ont la consigne de supprimer les coupelles au cimetière.

- Ranger à l'abri de la pluie tous les seaux, récipients, jouets...
- Recouvrir les bidons de récupération d'eau de pluie d'un filet moustiquaire.
- Curer les gouttières pour faciliter leur écoulement.

**Il est impératif que chacun prenne sa part chez soi !**